

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'IED DE SUEZ

Barcelone, le 11 octobre 2007

Réuni ce jour dans le cadre d'information sur le processus de fusion GDF SUEZ, l'Instance a pris acte des éléments remis par la Direction ainsi que la Présentation du Président sur le projet.

Les explications, loin de faire l'unanimité des élus ont permis de mandater :

- l'expert comptable pour approfondir la problématique de Suez Environnement (62 000 salariés en Europe)
- le Secrétaire de l'IED pour lui permettre d'ester en justice.

L'Instance se doit de constater que le pacte des actionnaires n'est pas une entrave incontournable à une cession ou OPA future sur Suez Environnement.

Elle déplore que le droit des salariés n'est pas suffisant pour sécuriser à lui seul l'emploi de démantèlement.

L'Instance conteste le fait qu'un tel projet est la résultante d'une négociation entre l'Etat Français et les principaux actionnaires du Groupe sans prendre préalablement en compte l'avis des Représentants du Personnel.

Le Bureau de l'IED

Contact Presse :

Bernard Larribaud 06 11 78 11 43

Yves Montobbio 06 07 40 19 68